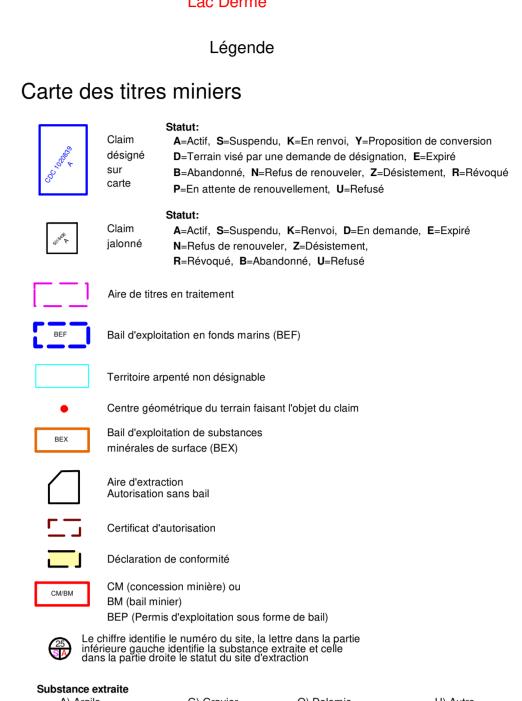


33011

Lac Derme



A) Argile G) Gravier O) Dolomie
B) Sable de silice I) Indéterminé P) Pierre con
C) Calcaire J) Terre jaune R) Résidus m
D) Pierre dimensionnelle M) Moraine S) Sable
E) Minerai de silice N) Terre noire T) Tourbe Statut du site d'extraction C) Ouvert sous conditions O) Ouvert F) Fermé N) Non autorisé T) En traitement

Contrainte à l'activité minière Contrainte majeure

Territoire réservé à l'État ou soustrait au jalonnement, à la désignation sur carte à la recherche minière ou à l'exploitation minière par arrêté ministériel ou par l'effet d'une autre loi Périmètre urbanisé Territoire soustrait au jalonnement et à la désignation sur carte par arrêté ministériel (la recherche et l'exploitation minière pour le pétrole et le gaz naturel sont permises)

Territoire où le droit de jalonner et de désigner sur carte est temporairement suspendu Territoire faisant l'objet d'un renvoi au ministre

Territoire incompatible avec l'activité minière Contrainte mineure Territoire où l'exercice d'activités minières est assujetti à des conditions et obligations déterminées par le ministre

Territoire faisant l'objet d'une étude par le ministre

À titre indicatif Information à titre indicatif

Entente d'Eeyou Istchee Baie-James Terres de catégorie II

Entente Première Nation Abitibiwinni

Entente Pikogan Entente de principe d'ordre générale (EPOG)

Nitassinan de Betsiamite, Essipit, Mashteuiatsh, Nutashkuan

Frontière internationale Frontière interprovinciale Frontière Québec-Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive) Déclinaison moyenne approximative au centre de la carte en 1998

est de 21°51' ouest avec une variation annuelle décroissante de 6.0' Système de référence géodésique North American 1983 Projection UTM (Universal Transverse Mercator)

48°30'00" Coordonnée géographique 648000m.E. Coordonnée U.T.M. Zone 18

**AVIS IMPORTANT** Le fond topométrique de cette carte est une compilation de différents levés et ne doit jamais être utilisé au même titre qu'un plan signé par un arpenteur-géomètre. D'autre part, la localisation des titres miniers n'a pas de valeur légale et ne peut être utilisée qu'à titre indicatif. En conséquence le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles décline toute responsabilité pouvant résulter de l'utilisation de cette carte et ne garantit aucunement l'exactitude des données qui y sont exprimées.

> 33014 33005 33006

Réalisée par la Direction générale de la gestion du milieu minier https://gestim.mines.gouv.qc.ca La mise à jour de cette carte est disponible sur le site FTP de GESTIM https://gestim.mines.gouv.qc.ca/ftp/intro.asp Carte de titres miniers mise à jour le 2023-11-03

